

Bièvre



Remise de la médaille
« Croix du prisonnier politique 40-45 »
à Monsieur Maurice Balfroid

Sommaire

Mot du Bourgmestre.....	3
Procès-verbaux du Conseil Communal	3
Permanences du Collège	4
Etat-civil du 1er avril au 30 juin 2017	5
Remise de la médaille « Croix du prisonnier politique 40-45 » à Monsieur Maurice Balfroid	5
Noce de diamant	6
Noces d'Or	6
Enseignement	8
Etincelle du Centre culturel	9-12
Bibliothèque communale	13
Office du Tourisme	14
Fête des Belges	14
Zone de Police Houille-Semois.....	14
BEP	15
Contrat de rivière	16
Un petit bout d'histoire	17
UTAN	18
Agenda	18
Fondation Chaidron	18
Asbl « La Fomilière » -Collecte d'encombrants	19
Service des pensions.....	19
Guichets Energie Wallonie	19
Santé	19
Don de sang	19

distribution postale

TRIMESTRIEL
septembre 2017

N° 80

www.bievre.be



Agence Bièvre

Rue de Bouillon 2 - 5555 Bièvre
 Tél. 061 51 16 90 - Fax 061 51 25 50
 Mail : bievre@crelan.be
 FSMA 101392cB



Voilà une banque vraiment comme il faut.



Thierry TITEUX sprl

Infirmier indépendant

Soins à domicile 24h/24
 Disponible 7j/7

rue de Dinant 7
 5555 BIEVRE
 Tél. 061 46 81 05
 Gsm 0497 74 38 16



- TOITURES & ZINGUERIE
- CHARPENTE
- DEMOUSSAGE & REPARATION
- TRAITEMENT HYDROFUGE DE FAÇADE
- RAMONAGE DE CHEMINÉES
- TUBAGE DE CHEMINÉES
- ISOLATION
- REPARATIONS URGENTES

0475/96.39.04 - 0473/41.23.96

Rue de la Forge, 3 - 5575 PATIGNIES

sprl Nemry Guerin

Entreprise agréée
 auprès des compagnies
 d'assurances



Inspections
 vidéo des
 réseaux
 avec
 détecteur

Assainissement

Débouchage de canalisations

Curage et réparations en tous genres



Gros-Fays 80 - 5555 BIÈVRE
 061 50 19 05 - 0478 24 80 71
nemry.jean-pol@belgacom.net

Tout pour les travaux d'aiguille
 Mercerie

Marie-Laure

**OUVRAGES - LAINES
 MERCERIE**

Un choix que vous n'imaginez pas
 Fermé le lundi

rue de Berry, 50 • 5570 BEAURAING
 Tél 082/66.64.99

THERET Laurent

Rue des Chanvires 13
 B-5555 Petit - Fays

Tél/Fax: (0032) 61/51.21.94

Gsm : (0032) 473/91.98.85

Email : theret.laurent@belgacom.net

Un artisan,
 une passion,
 la pierre
 naturelle

*Maçonnerie
 Rénovation, transformation
 Pose de carrelage
 intérieur et extérieur
 Aménagement extérieur*

Pour un mieux-être : réalisation à la chaux

MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames et Messieurs,
Chers bièvrois,

En ces premiers jours de septembre, la plupart d'entre vous auront laissé derrière eux le soleil, la détente et autres loisirs, au profit de la reprise des préoccupations habituelles et d'un rythme plus régulier. Alors que les uns font leur retour au travail, les plus jeunes d'entre nous reprennent le chemin de l'école.

A ce sujet, il me plaît d'entamer ce mot du bourgmestre en vous annonçant qu'à Bièvre, les prochains mois seront définitivement placés sous le signe de l'école et de l'enseignement.

Ouverture de la classe d'inclusion

Tout d'abord, il convient de noter et saluer l'ouverture de notre toute nouvelle classe d'inclusion, créée au sein de l'implantation scolaire de Bièvre-centre. Pour rappel, ce projet est mené conjointement par l'école d'enseignement spécialisé Le Caillou d'Anseremme, l'école communale de Bièvre et des parents.

Cette classe a rempli le critère nécessaire à son ouverture, à savoir de compter au minimum 6 élèves de type II, c'est-à-dire des enfants présentant un déficit cognitif léger, modéré à sévère. Je me réjouis vivement de la concrétisation de ce projet qui permettra à des enfants « extraordinaires » de partager des moments de vie (récréations, repas, activités, certains moments de cours...) avec des enfants « ordinaires ».

La récente extension de la crèche communale et la nouvelle classe d'inclusion implantée à Bièvre, combinées aux classes de type classique et aux services de garderie, constituent désormais un ensemble de services de qualité à l'attention des familles de l'entité.

Rentrée culturelle placée sous le signe de l'école et de l'enseignement

Poursuivons sur le thème de l'école et de l'enseignement en nous intéressant à la rentrée culturelle à Bièvre : L'histoire des écoles de la commune est le prochain thème de l'exposition présentée par la Bibliothèque et son Centre de documentation historique.

Cette exposition sera visible du 11 novembre au 23 décembre au Centre culturel de Bièvre, tous les jours de 9h à 17h, sauf le vendredi (jusqu'à 16h) et sur demande le samedi matin (fermeture le dimanche).

Lors de cette manifestation, le public pourra replonger dans l'enseignement d'antan grâce à la reconstitution à taille humaine d'une ancienne salle de classe, mais également à l'aide de vieilles photographies, cartes postales, documents d'archives et objets divers. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, de par leurs souvenirs matériels et immatériels, ont aidé à la constitution du fonds exposé et du livre richement documenté qui sera publié à l'occasion du vernissage.

J'ai plaisir à vous annoncer que celui-ci aura lieu le 10 novembre à 18h30. Vous y êtes naturellement chaleureusement conviés, toutes et tous.

Enfin, dans le même cadre, le Centre Culturel vous proposera le jeudi 30 novembre en début de soirée, une ciné-conférence sur le thème de l'enseignement et de ses défis actuels.

Ré-ouverture de la piscine de Carlsbourg

Toujours en lien direct avec les écoles de l'entité, notons que nos chères têtes blondes auront bientôt accès aux nouvelles infrastructures de la piscine de Carlsbourg, dont l'ouverture est prévue pour le 6 novembre prochain avec une offre de cours variée. Cette réouverture symbolisera la belle collaboration que notre commune à mise en place avec la commune de Paliseul et le Pouvoir Organisateur de l'Institut Saint-Joseph de Carlsbourg au profit de l'ensemble de nos citoyens. Sans cela, il aurait tout simplement été impossible de mettre à disposition une telle infrastructure sportive.

Interdiction des herbicides

Avant de conclure cet édit, permettez-moi d'attirer ici votre attention sur un sujet qui nous préoccupe beaucoup, vu le nombre d'interpellations que je reçois : la difficulté de lutter contre les mauvaises herbes sur nos espaces publics.

En effet, depuis cette année-ci, la Région wallonne a interdit l'usage des herbicides pour procéder à l'entretien des espaces verts sur les espaces publics.

Même si cette idée partait d'une bonne intention, la Région wallonne n'a pas offert d'alternative pour permettre aux communes de pouvoir continuer à entretenir les espaces verts : brûleurs à gaz, arrachage mécanique ou manuel étant très coûteux et peu efficaces. Cette décision prise dans la précipitation (en France, on a laissé plusieurs années aux communes pour s'adapter) engendre un surcroît de travail pour notre service voirie ainsi que pour nos partenaires privés qui entretiennent les espaces verts et une qualité du nettoyage moindre.

Nous allons, comme toujours, nous adapter à cette mesure, mais je regrette qu'une nouvelle fois l'on mette « la charrue avant les bœufs », avec, comme conséquence, une augmentation des coûts pour notre commune et une période d'adaptation au sein des services qui engendre parfois la présence de mauvaises herbes intempestives. Nous vous prions d'excuser ces désagréments.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Votre Bourgmestre,
David CLARINVAL

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Absentes : Vinciane ROLIN et Aline DIDIER

À l'unanimité des membres présents :

FINANCES

Garantie bancaire au profit de l'agence des titres-services

Accorde une garantie bancaire de 25.000 € à l'Agence Locale pour l'Emploi de Bièvre

Vente du camion Man

Attendu qu'il paraît opportun de procéder à la vente du camion Man 27464 ;

Attendu que ce camion a été acquis en 2010 pour un montant de 42.955,00 TVAC ;

Attendu qu'il paraît raisonnable de demander un prix de 7.500,00 € pour la vente de ce camion ;

Décide de charger le Collège de vendre de gré à gré le camion Man 27464

MARCHÉS PUBLICS ET TRAVAUX

ACQUISITION	Prix estimé
Camionnette-fourgonette pour la fontainerie	42.000 € TVAC
Camionnette-plateau pour la voirie	37.000 € TVAC
Aspirateur de rue	15.000 € TVAC
Matériel pour la production d'eau	43.000 € TVAC
TRAVAUX	Prix estimé
Création d'un parking pour le RSFC Bièvre	157.300 € TVAC
Finitions de la nouvelle crèche	53.262,32 € TVAC

ENSEIGNEMENT

Création d'une classe d'inclusion à l'implantation scolaire de Bièvre-Centre

Décide

- de créer une classe inclusive dans l'implantation scolaire de Bièvre-Centre dès la rentrée de septembre 2017.
- d'approuver la convention d'occupation des locaux entre la commune de Bièvre et l'établissement d'Enseignement spécialisé primaire « Le Caillou » à Anseremme

PATRIMOINE

Achat et échange de parcelles et de bois sur pied dans le cadre de la création d'une voie lente à Graide

Décide

- d'acquérir les parcelles suivantes :
 - A Monsieur Jean-Marie Wilmotte : parcelle cadastrée à Graide, section D, n° 786X2 : le bois sur pied et une partie de la parcelle en question pour une superficie de 1 are 42 centiares (le solde de la parcelle restant propriété de Monsieur Jean-Marie WILMOTTE) au prix de 21.808,00 euros ;
 - A la Commune de Daverdisse : partie des parcelles cadastrées à Graide, section A, n°s 86 et 85Z pour une superficie de 11 ares 84 centiares au prix de 3.927,00 euros ;
 - A Madame Carine DEGEYNDT : partie de la parcelle cadastrée à Graide, section A, n° 85A2 pour une contenance de 2 ares 07 centiares au prix de 720 euros.
- d'échanger sans soulte un excédent de voirie communal situé à BIEVRE, situé entre les parcelles cadastrées section B, n° 356C et 363P2 d'une contenance de 3 ares 93 centiares, au profit de Monsieur et Madame COLLARD et une partie des terrains cadastrés à BIEVRE, section B, n° 363P2 (5 ares 40 centiares), et à GRAIDE, section D, n°s 786B4 (66 centiares), 786C4 (1 are 20 centiares) au profit de la Commune de Bièvre et ce, suivant le procès-verbal de mesurage établi en date du 20/09/2016 par Monsieur Michaël DONY

RÈGLEMENT

Camps de vacances – Modification du règlement de police

Décide :

- d'imposer aux loueurs de fournir le bois de chauffage nécessaire aux camps.
- d'interdire le prélèvement de bois aussi bien dans les propriétés communales que dans les propriétés privées.

SÉANCE DU 8 MAI 2017

Absentes : Aline DIDIER et Angélique LABBÉ

A l'unanimité des membres présents :

FINANCES

Subvention communale 2017 à l'Agence de Développement Local

Octroye la subvention communale pour l'exercice 2017 à l'ASBL Agence de Développement Local Bièvre – Vresse-sur-Semois au montant de 16.200,97 €.

PATRIMOINE

Servitude de passage à Bièvre

Marque son accord de principe pour la servitude de passage sur la parcelle communale rue d'Houdrémont 10, cadastrée section D, n° 340K à Monsieur et Madame ARNOULD-FOULON de Bièvre.

Aliénation d'une partie de parcelle communale à Gros-Fays

Décide de vendre de gré à gré à Monsieur Cédric NANNAN la parcelle communale à BIEVRE – Gros-Fays, cadastrée section B, n° 186D pour une contenance de 1 ares 16 ca au prix de 1.914 €.

Acquisition de parcelles à Bièvre

Décide d'acheter de gré à gré à Madame Isabelle ALAIME, les parcelles cadastrées à Bièvre, section C, n°s 137A, 137B, 137C, 147G d'une contenance totale de 1 hectare 14 ares 70 centiares pour le prix de 8.000 €.

TRAVAUX

Travaux	Prix estimé
Maçonnerie 2017	52.827,39 € TVAC

PERMANENCES DU COLLÈGE

Si vous désirez rencontrer les membres du Collège Communal afin de leur faire part d'un problème, d'une requête, ceux-ci se tiennent à votre disposition **chaque samedi de 10 à 12 heures**, dans la salle du Conseil Communal et ce, en toute discrétion.



	David CLARINVAL Bourgmestre	André COPINE, Echevin	Vinciane ROLIN, Echevin	Michaël MODAVE Echevin	Thierry LEONET Président du CPAS
SEPTEMBRE	02	30	09	16	23
OCTOBRE	7	-	14	21	28
NOVEMBRE	18	4	25	-	-
DÉCEMBRE	23	16	-	2	9

ETAT CIVIL

du 1er avril au 30 juin 2017

Naissances

- ❖ BAIJOT Siméon, né à Libramont-Chevigny le 07 avril 2017, fils de Lionel et de DURY Laura.
- ❖ CHANTREUX Thibaut, né à Dinant le 20 avril 2017, fils de Rémi et de AUQUIER Marjorie.
- ❖ GUIDEZ Avleen, née à Libramont-Chevigny le 24 avril 2017, fille de Cassandra.
- ❖ BAIJOT Louis, né à Libramont-Chevigny le 13 mai 2017, fils de Thomas et de THERET Odile.
- ❖ MPUTU ABIENDROWA Merdyna, née à Woluwe-Saint-Lambert le 24 mai 2017, fille de ABIENDROWA AGIAMA Versil.
- ❖ BURTIN Tyson, né à Dinant le 07 juin 2017, fils de Jason et de VAN ROY Magali.

Décès

- † BODET Marie de Graide, décédée à Libramont-Chevigny le 12 avril 2017
- † NOLLEVAUX Emma de Graide, décédée à Libramont-Chevigny le 03 mai 2017
- † Van AERSCHOT Eric de Monceau, y décédé le 05 mai 2017.
- † ALAIME Gilbert de Bièvre, décédé à Gedinne le 08 mai 2017.
- † DEBECQ Etienne de Graide, y décédé le 09 mai 2017.
- † FRASELLE Germaine de Oizy, y décédée le 02 juin 2017.
- † NEMERY Mariette de Bièvre, décédée à Libramont-Chevigny le 09 juin 2017
- † SINGH Sohan de Graide, décédé à Saint-Nicolas le 21 juin 2017
- † STILMANT André de Bièvre, y décédé le 24 juin 2017.
- † MASSART Michel de Bièvre, décédé à Namur le 25 juin 2017.
- † LAMBOT Marcelle de Bièvre, y décédée le 30 juin 2017



REMISE DE LA MÉDAILLE

« CROIX DU PRISONNIER POLITIQUE 40-45 »
À MONSIEUR MAURICE BALFROID

Discours prononcé par l'échevin André COPINE – le 20 août 2017

J'ai le plaisir de prendre la parole pour vous remémorer quelques grandes étapes de la vie de Maurice. Le 6 novembre prochain, cela fera 94 ans que Maurice vit sans interruption dans son village natal si ce n'est la période de son passage dans le camp de Buchenwald. Ses parents étaient fermiers et Maurice est le 5e d'une fraterie de 8. Malgré un dur travail, les premières années de sa jeunesse se sont passées dans l'insouciance comme la plupart des jeunes de l'époque.



Maurice, à l'âge de 16 ans, tout change dans le déroulement de votre destin. La Patrie vous appelle et, sans hésiter, vous rejoignez le centre de recrutement de l'armée belge avec plusieurs camarades du village. Lorsque vous arrivez à Bernissart, il n'y a rien pour vous accueillir. Ensuite, vous vous dirigez vers Furnes. De là, c'est le retour au village, retour à pied en quelques jours en essayant d'éviter l'envahisseur.

A Monceau, la vie a brusquement changé. Les hommes valides doivent se cacher pour éviter le travail en Allemagne. Votre jeunesse et votre amour de la Patrie vont vous pousser à combattre l'ennemi. Des contacts sont pris et, dès mai 1943, vous avez rejoint le maquis.



Il n'y a pas que de bons Belges et vous serez dénoncés. Vous irez vous cacher chez votre oncle demeurant au moulin du Bohet à Rochehaut. C'est là que les Allemands vous surprendront alors que vous étiez occupé à planter du tabac. De là, vous êtes conduit à la kommandantur installée à Vresse où vous rejoignez deux connaissances de Gros-Fays : Marcel Bourguignon et Jean Gustin. Maltraité et interrogé, vous serez dirigé vers Dinant, Namur puis l'Allemagne. C'est Buchenwald avec son usine à canons qui vous attend. Suivent des journées de 12 heures de travail, un travail lourd, toujours sale et pour lequel vous êtes mal nourri.



C'est cependant une vie avec des compagnons d'infortune qui vous laisse un espoir qui ne sera pas un vain mot puisque le 11 mai 1945, les Américains libèrent votre camp. Vous avez encore attendu quatre jours avant de revenir par le train Liège, Namur et enfin Graide où l'on vous contrôle une dernière fois. C'est Léon Guiot qui est venu vous chercher avec son véhicule. Le village tout entier vous attendait, les cloches sonnaient. Vos parents, frères et sœurs étaient brisés par l'émotion.

Mais tout cela s'oublie vite surtout pour ceux qui ne l'ont pas connu. La vie a repris avec ses joies et ses peines. Vous êtes resté fidèle à notre pays, vous êtes resté un témoin humble et courageux.. Si vous êtes mis à l'honneur aujourd'hui, Maurice, c'est parce que les associations patriotiques des communes de Bièvre, Gedinne et Beauraing ont souhaité vous attribuer la médaille « Croix du prisonnier politique 40-45 ». Cet honneur qui vous échoit nous réjouit tous. Nous vous connaissons de longues dates tant pour votre probité professionnelle que pour vos qualités d'homme. Cette décoration vous est décernée parce que vous avez été l'auteur de nombreux sacrifices au sein du camp de Buchenwald. Que cette douloureuse

période vécue dans les années de votre jeunesse qui auraient dû être les plus belles soit un témoignage de façon à ne jamais oublier.



Cette distinction vous désigne comme un modèle de civisme pour nos citoyens. Nous sommes fiers de compter parmi nous un décoré de votre valeur et nous nous réjouissons avec vous de cette reconnaissance officielle de vos mérites.

Merci à tous vos amis les porte-drapeaux ici présents.

Au nom de nous tous, je vous présente nos vives félicitations.

Bièvre, le 20 août 2017
André COPINE, 1er échevin

NOCE DE DIAMANT

Noces de Diamant de M. Gilot Georges et de Mme Yvette Maistriaux



Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter les 60 années d'union de M. Georges Gilot (né à Matagne-la-Grande le 2 décembre 1929) et de Mme Yvette Maistriaux (née à Mariembourg le 14 juillet 1936).

L'enfance de nos jubilaires est assombrie par la guerre, ils ont d'ailleurs connu tous deux l'exil dans le sud de la France. Avec sa famille, Georges s'est réfugié 3 mois à Bouzigues, dans un petit village de pêcheurs près de l'étang de Thau. Il en garde le souvenir d'un accueil chaleureux et salive encore en pensant aux délicieuses huitres fraîches qu'il dégustait sur place. Yvette se trouve 300 kms plus haut, près de Toulouse, sur les côtes de Boudou à Moissac.

La carrière de Georges est toute tracée : dès ses 16 ans, il intègre la société où ses parents travaillent, il s'agit de PRB (les Poudreries Réunies de Belgique).

Formé en mécanique via des cours du soir, il entretient pendant 15 ans les machines de l'entreprise puis exerce le même métier à l'usine Donnay de Couvin jusqu'à sa faillite, il en sort prépensionné à 57 ans.

C'est contrainte et forcée qu'Yvette cesse ses études à 13 ans, un rhumatisme articulaire l'ayant subitement atteinte. Elle n'en garde aucune séquelle, grâce à un remède miracle : un mélange d'aspirine et de blanc d'œuf !

Notre jeune fille de 18 ans se rend au bal musette à Romerée où elle rencontre un jeune homme de 25 ans bien connu pour ses fredaines. La danse attire mutuellement nos 2 amis au grand dam des parents d'Yvette qui trouve Georges un peu trop...volage. Bien qu'une autre prétendante serre George de très près, la sauce prend avec Yvette qu'il fréquente durant 2 ans et demi.

C'est dans l'intimité qu'ils se marient à Mariembourg le 20 février 1957.

Le lendemain, ils rejoignent la capitale pour une semaine festive tantôt entre dancings, cinéma et restaurants !

Yvette offre ensuite à son « Jojo » 2 beaux enfants Agnès et Jean-Pierre. Suivent 2 petits-enfants, Stéphane et Matthieu, Noa, Loricé et Valentin clôturant la dernière lignée.

Georges aime la nature : outre l'entretien de sa maison et le façonnage de son bois, il élève également une dizaine de bêtes.

Cette activité abandonnée, l'écurie se transforme en maisonnette où quelques mémorables barbecues sont organisés.

Le passe-temps favori d'Yvette, c'est le tricot, elle a coutume de dire « qu'en empilant les pelotes de laine qu'elle a utilisées, on atteindrait la hauteur de la tour Eiffel ». Elle participe aussi à de nombreux voyages organisés, mais sans son mari, celui-ci ayant la phobie de l'avion.

Il y a un peu plus de 2 ans, notre couple décide de vendre sa maison pour passer des Fagnes à l'Ardenne Namuroise. Pour des motifs de santé et de rapprochement familial, ils rejoignent Bièvre, commune d'adoption de leur fille. Connaissant la région et sa fameuse « omelette au lard », leur acclimatation est rapide, Yvette s'y crée vite un petit réseau d'amies dont sa voisine Gaby.

En février de cette année, notre couple a eu la peur de sa vie, ils ont vraiment cru qu'une bombe s'abattait sur leur logis, rue de Monceau.

C'est en fait une voiture folle lancée à toute allure du haut de l'allée de notre maieur qui a fracassé tout le pan avant de leur façade !

Heureusement qu'il n'y avait personne aux toilettes à cet instant précis, il n'aurait pas eu le temps de tirer la chasse !

Nos amis se disent en bonne santé, on aperçoit souvent la silhouette longiligne d'Yvette se promenant en rue, celle-ci nous précise qu'elle n'a pratiquement aucun cheveu blanc. Quand à Georges, il est parti pour suivre l'exemple de sa maman... décédée à 101 ans.

Notre couple estime sa vie calme, sans abus (hormis quelques fiestas) et remplie d'énormément d'Amour !

Voilà qui termine le portrait de nos jubilaires, souhaitons-leur encore de bons moments ensemble et rendez-vous dans 5 ans pour leurs noces de Brillant.

Bièvre, le 25 juin 2017
Thierry LEONET - Echevin des noces jubilaires

NOCES D'OR

Noces d'Or de M. Jean-Marie Roland et Mme Jacqueline Bauwens.



Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter les 50 années d'union de M. Jean-Marie Roland (né à Bièvre le 5 mai 1942) et de Mme Jacqueline Bauwens (née à Ixelles le 20 janvier 1947).

A la libération, la famille Roland héberge des Américains qui sont sous le charme de ce petit bambin de 2 ans et nos joyeux yankees enfilent alors un uniforme à Jean-Marie en lui criant : « Jimmy, Jimmy » ! Encore aujourd'hui, notre ami est connu sous ce pseudonyme !

Jacqueline est fille unique. Après des études à Paris, elle assure le secrétariat auprès de son papa qui dirige une usine de chaussures dans la capitale française.

Celui-ci est chasseur et à ce titre, la famille Bauwens revient régulièrement en Ardennes où ils sympathisent avec la famille Roland. En 1965, un bal est organisé à l'ancienne maison communale de Bièvre. Jimmy ne tergiverse pas en voyant Jacqueline et lui demande directement : « Tu veux être avec moi ? ».

La réponse est cinglante... « C'est oui » !

Deux ans plus tard, le 27 octobre 1967, ils scellent leur union à Bièvre.

Après un bon repas, le couple s'envole vers un hôtel de Monte-Carlo où Jimmy se lie d'amitié avec le sommelier qui lui présente sa collection de grands crus :

« Je lui ai chiqué toutes ses bouteilles » avoue Jimmy.

Formé à Leuven en sciences économiques appliquées, Jimmy assure durant 4 ans l'approvisionnement de l'usine où travaille déjà son épouse.

De retour en Belgique, il intègre la scierie Compère comme contre-maître. Avec ses connaissances en électricité, il est souvent appelé pour réparer des machines. Un jour, la déchiqueteuse de bois surchauffe et fait sauter les plombs, Jimmy s'empresse pour relancer la scierie et ne pas perdre de temps.

C'est ce jour-là, qu'il est projeté sous haute tension au travers d'une cloison et qu'il bat les records du monde du saut en longueur et en hauteur.

Après quelques années comme représentant, il rachète une société de matériaux à Libramont, qu'il gère jusqu'à sa pension en 2007.

Jimmy mène également une carrière sportive. En effet, grâce à son cousin, coincé à une communion et ne pouvant jouer avec l'équipe de Bièvre, Jimmy entame une longue épopée footballistique.

Du haut de ses 15 ans, il propose ses services à un comitard qui l'emmène à Anhee où il empile 3 goals au gardien adverse sous les yeux du président Dumonceaux qui se précipite pour l'affilier. Ce sera pour un très long bail, car le président, un peu dur d'oreille, n'a jamais voulu accéder à ses demandes de transfert.

Il connaît 2 sacres de champion comme joueur à Bièvre avant d'être l'artisan de la montée d'Haut-Fays comme entraîneur.

Notre couple est d'une composition atypique, avec un rural hyperactif et une citadine plus sédentaire. Ils ont élevés 2 filles, Valérie et Julie, et ont un petit-fils, Axel, actuel buteur du FC Liégeois, bon sang ne peut mentir.

Une activité commune soude notre couple au début des années septante, c'est la rénovation et la tenue d'une discothèque au centre de Bièvre, qu'ils baptisent l'Etrier. Durant 4 ans, associés à 2 autres couples, ils gèrent de main de maître des soirées de 400 personnes en y imposant le respect.

Ensemble, ils participent aussi régulièrement à la pêche en mer à Dakar, la plus belle prise de Jimmy étant un espadon-voilier de 48 kilos.

Notre homme s'est toujours beaucoup investi dans divers domaines : l'association « Père Victor », le « Lions Club », le comité de quartier de la rue d'Houdremont, sans oublier ses prestations dominicales comme fidèle lecteur et collecteur de la paroisse de Bièvre. C'est sans doute ce besoin de servir qui l'a poussé à se présenter aux élections communales en 1970.

Le panachage ayant toujours cours, il échoue pour 2 dixièmes de voix.

Peu rancunier il va faire la fête chez les gagnants !

Terminons par une petite conversation symbolique de notre couple : « Je n'ai pas épousé une femme, j'ai épousé un caractère », ce à quoi répond Jacqueline : « On me prend comme je suis, ou on me laisse ! »

Voilà qui termine le portrait de nos jubilaires, souhaitons-leur encore de bons moments ensemble et rendez-vous dans 10 ans pour leurs noces de Diamant.

Bièvre, le 25 juin 2017

Thierry LEONET - Echevin des noces jubilaires

Noces d'Or de M. Gilbert Laval et Mme Denise Poncelet.



Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter les 50 années d'union de M. Gilbert Laval (né à Porcheresse le 9 février 1944) et de Mme Denise Poncelet (née à Offagne le 12 avril 1946).

Nos amis ont un point commun : ils sont tous deux les seconds d'une famille nombreuse ; 8 enfants chez Gilbert et 11 chez Denise !

La jeunesse de Gilbert est rythmée par le sens du labeur :

à 4 ans, il ramasse du bois mort dans la forêt, à 7 ans il répare sa première crevaillon pour aider son papa qui était mécanicien vélo et à 14 ans, il abat son premier arbre...à la hache. Quand le paternel tombe malade précocement, la solidarité familiale opère et la maman se démène pour nourrir ce petit monde, notamment en lavant à la main les 300 draps de lits du Château de Porcheresse.

La scolarité primaire de Gilbert lui laisse un goût mitigé, car son instituteur a une pédagogie plus polarisée sur la culture que sur les mathématiques.

C'est ainsi que notre ami apprend à pêcher la truite, jouer aux quilles et même fumer le cigare qu'il fabrique lui-même avec des feuilles de marronniers.

Pour réussir ses études d'électromécanique à Beauraing, une sérieuse remise à niveau s'impose.

Pendant ce temps, Denise est diplômée aide-familiale à l'école d'Annevoie.

Pendant 5 ans, elle exerce sa profession dans la région d'Arlon, mais elle évoque aussi le début de sa carrière à Daverdisse, époque où elle faisait la lessive ... au milieu des vaches !

En 1965, Gilbert décide de se rendre à Récréalles pour y visionner un film.

Avec son cousin de Chairière, il enfourche sa moto Berrini.

Partis trop tôt, nos 2 compères s'arrêtent « Aux Waibes » pour y boire un verre.

Ils s'installent à la table de Denise et une longue conversation s'engage, tant et si bien qu'ils en oublient le cinéma.

Ce jour-là, Cupidon n'a pas son arc, il dégainera plus tard ...

« Le jour des Adorations ».

Gilbert en amoureux transi sonne à Denise et lui dit sèchement : « J'arrive » ! C'est l'état d'urgence, Gilbert se trompe de chemin et se retrouve sur le parvis de la ferme voisine, ce qui l'oblige à effectuer un demi-tour intempestif.

De vingt heures à minuit, il déclare sa flamme à Denise qui accepte sa main tendue et en guise d'apothéose, ils se marient à Offagne le 14 juillet 1967.

De cette union naissent Isabelle, Réginald et Sylvie qui leur donnent 5 petits-enfants : Camille, Maxime, Clément, Noémie et Germain.

Nos amis luxembourgeois s'implantent à Bièvre car Gilbert y a trouvé du travail. D'abord comme tourneur à l'usine Albert où il

devient ensuite chef d'atelier avant d'assurer un long bail de 25 années à la marbrerie Cognaux jusqu'à sa retraite.

L'associatif figure dans les gênes de Gilbert depuis son plus jeune âge. A 7 ans, il monte sur les planches au sein de la troupe locale « Le lé qui lève », à 17 ans, il devient président de la jeunesse de Porcheresse.

Il aime rendre service, toujours accompagné de son épouse. Ainsi, ce couple se dévoue pour quantité d'associations : conseil culturel, Syndicat d'initiative, syndicat CSC, maison du tourisme, « Bièvre Commune d'Europe », associations patriotiques. Ne ménageant pas sa peine, Gilbert est l'initiateur du balisage des promenades, il organise le rallye touristique automobile annuel, il récolte aussi les bouchons pour les moins-valides : c'est une véritable cheville ouvrière.

En termes d'histoire locale et de tourisme, Gilbert est devenu une référence.

A ce titre, il a escorté un car de Japonais à Cornimont, filmé par Matélé, il s'est même envoyé en l'air ... en montgolfière ! N'oublions pas la passion non dissimulée de notre homme... celle de se travestir : en lapin, où il déambule de commerce en commerce, en grand saint à barbe blanche ou en Père Noël !

Chez lui, il a ses appartements dans les caves, car en mélomane averti, il y écoute de la musique classique, tout en bricolant. Grâce à leurs multiples activités communes, nos jubilaires n'ont pas vu les années passées et leur mariage... c'était hier !

Repartis pour un bail de 10 ans, rendez-vous est pris pour vos noces de Diamant.

Bièvre, le 25 juin 2017

Thierry LEONET - Echevin des noces jubilaires

Noces d'Or de M. Marcel Devresse et Mme Huguette Baijot.



Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter les 50 années d'union de M. Marcel Devresse (né à Graide le 23 mars 1940) et de Mme Huguette Baijot (née à Graide le 20 février 1946).

Séraphin Devresse est le papa de 4 garçons qu'il intègre rapidement dans son entreprise de travaux publics.

Marcel, le cadet, à peine âgé de 12 ans, a la joyeuse tâche de passer les terres au tamis. Il poursuit ses études moyennes au pensionnat de Mons où il rejoint ses frères, mais, ne supportant pas d'être cloîtré pour deux longs mois sans revenir à Graide, il n'aspire qu'à une chose : rejoindre l'équipe de son père afin d'enfourer des conduites d'eau ou des câbles électriques, c'est son dada !

En 1968, il reprend les rênes avec son frère Joseph, jusqu'à sa pension à 65 ans.

Comme son frère et ses trois sœurs, Huguette effectue ses études primaires à Graide où elle est confrontée à la discipline des religieuses. Ses parents tentent de l'orienter vers d'autres sœurs à Pondrôme, mais Huguette préfère continuer ses humanités à Bertrix car elle a trop peur de devoir prononcer ses vœux de chasteté.

Terminant son cursus de 2 années à Bastogne, elle sort diplômée « institutrice primaire » à 20 ans. Une place toute fraîche l'attend à l'école de Graide-Station dans une classe unique, elle y est même nommée chef d'école.

Le 15 juillet 1962 est une date cruciale pour nos jubilaires : il est prévu que Marcel vienne chercher son ami Yvon pour aller à la fête à Sclassin, mais celui-ci est déjà parti. Sa petite sœur Huguette âgée de 16 ans en profite pour demander à Marcel s'il ne veut pas l'emmener au bal. Sentant le bon coup, il s'exécute et pour le même prix, il embarque la maman avec lui.

C'est seulement 5 ans plus tard, jour pour jour, qu'ils unissent leurs destinées à Graide. Après un repas à l'Hôtel des Roches à Membre, notre couple entreprend de parcourir la Suisse, en voiture, pendant 10 jours.

Trois robustes garçons naissent rapidement, Frédéric, Stéphane et Laurent qui ont tous trois intégrés l'entreprise familiale.

La parité est respectée avec la génération suivante composée des garçons Florent, Robin, Anatole, Esteban et des filles Laura, Camille, Chloé et Mareva.

Une passion persistante soude la famille Devresse, c'est le sport et en particulier le football. A 17 ans, Marcel devient le gardien de l'équipe du RSFC biévrois et dix ans plus tard, il avance d'un cran comme back gauche, il rejoint ensuite la buvette comme comitard, toujours accompagné de sa fidèle supportrice, Huguette. Le virus footballistique se propage aux deux générations suivantes. C'est ainsi que chaque week-end, nos jubilaires suivent assidument les exploits sportifs de leur progéniture à Bièvre, Bertrix et Virton.

Huguette n'a que de bons souvenirs de sa carrière d'enseignante et elle regrette de ne pas avoir transcrit certaines anecdotes lues dans les rédactions d'élèves. Au début de sa carrière, il n'y a pas de photocopieuses et c'est Marcel qui patiemment, jusque 2 heures du matin parfois, imprime les feuilles avec la stencileuse à alcool ... dont il hume encore les effluves enivrantes.

Epanouie dans son métier, notre institutrice est connue pour son calme et sa sérénité, même si elle a pourtant fait souffrir quelques potaches ... tout ceci restant, heureusement, dans la sphère familiale :

Stéphane, giflé pour s'être vengé à coup de pieds dans la cour de récréation,

Frédéric, qui a réussi à faire perdre la voix de sa maman et un certain David, le neveu, dont les oreilles ont été tirées pour non respect des consignes !

En bonne santé et préférant l'anonymat, c'est un couple soudé qui profite régulièrement d'un bon bol d'iode sur la côte belge.

Si Marcel ne peut s'empêcher d'aller jeter un œil sur chantier, il reste incontournable pour la réception des marchandises au zoning de Baillamont.

Le soir, Huguette lit son journal et fait ses mots croisés pendant que son Marcel ... s'endort devant le petit écran !

Voilà qui termine le portrait de nos jubilaires, souhaitons-leur encore de bons moments ensemble et rendez-vous dans 10 ans pour leurs noces de Diamant.

Bièvre, le 25 juin 2017

Thierry LEONET - Echevin des noces jubilaires

ENSEIGNEMENT

Les écoles primaires du grand BIEVRE collaborent aux projets de Père Victor MAMPUYA en RDC

En fin d'année scolaire, les examens terminés, les enseignants de la plupart des écoles du grand Bièvre ont consacré une demi-journée à l'organisation d'une marche au profit de l'école primaire LUVUVAMU de la Paroisse Saint Gérard à MATADI (RDC). Librement, les écoliers qui le souhaitaient ont fait la démarche auprès de leurs familles, amis, voisins....en vue de récolter des fonds.



Etiñcelle du Centre culturel

Edito

Voilà encore une belle saison qui s'annonce au CCB!

Avec des spectacles de théâtre, de musique, d'expression corporelle, des ateliers pour petits et grands, des expositions, des ciné-conférences et des débats...

Le tout, cousu main par des artistes toujours plus inventifs et généreux ainsi que par une équipe du CCB professionnelle et par des bénévoles disponibles.

On ne peut espérer plus "ré-créatif", plus émouvant, plus engageant pour tisser du lien entre nous!

Quelle étoffe, ce centre culturel!

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à tâter, à palper, à vous imprégner de ce programme...Cousu main!



Laurence Rabeux, Présidente du CCB

Spectacle à l'affiche et soirée à thèmes

Samedi 23 septembre 2017 | 19h30

Ouverture de saison | expo | concert : Tout public

Exposition permanente : Cousu main | 19h30

Le Centre culturel et ses abords, seront habillés, par des artistes des Centres de Sugny, Léon Henrard de Vresse-sur-Semois, de l'asbl la Source et Fedasil Sugny, selon la thématique de saison, « cousu main »! Des œuvres à découvrir tout au long de l'année.

Présentation de saison | 20h00

Le fil de la saison sera dévoilé, en images et en live.

Concert | BARZINGAULT (chansons et humour) | 20h30

Barzingault est, pour certains, la rencontre improbable mais louable entre Brassens, Coluche et Higelin. Thierry Lhuillier (alias Barzingault), avec sa gouaille, en paroles ou en chansons, avec des textes parfois écrits au vitriol, pose son regard impitoyable sur les travers de la société, un regard qui peut aussi être parfois tendre ou mélancolique.

S'en suivra, le traditionnel verre de l'amitié !!!!

PAF : OFFERT PAR LE CENTRE CULTUREL



Dimanche 9 octobre | 15h00

Spectacle Cabaret chansons : « Né quelque part », par Les Créatures de Rêve, en partenariat avec l'Association Père Victor

« Les créatures de rêves », un groupe d'amis passionnés de musique et de théâtre qui nous revient avec son nouveau cabaret-chansons.

Sous la houlette de Laurent Chavanne, metteur en scène de la troupe de la Galette, nos voisins gedinnois, ce bel échantillon d'artistes locaux, nous proposent un voyage qui parle d'origines, de racines, de départ, d'accueil, de métissage. Avec le talent qu'on leur connaît,

ils nous offrent un spectacle généreux, drôle et émouvant.

Cinéconférence à gedinne !!!

Jeudi 12 octobre 2017 à 14h

SPECTACLE A L'ECOLE : Jazz for kids : Manu Hermia| 1,2,3 maternelles

Pas sûr qu'il n'y ait que les enfants qui accrochent au « Jazz for kids » de Manuel Hermia. On rencontre des adultes qui disent, après le concert, avoir enfin compris l'improvisation en jazz ! ». Au départ de comptines ou d'airs connus, Manuel Hermia (saxophones), Sam Gerstmans (contrebasse) et Raf D Backer (piano) développent de courtes improvisations ou proposent des devinettes musicales de sorte à décortiquer, de manière didactique, les éléments fondamentaux de la musique. La basse qui marche, le saxophone qui trace la mélodie comme le contour d'un dessin et le piano qui apporte des couleurs. « Jouer et improviser, c'est raconter une histoire ».

Dimanche 15 octobre 2017

Ciné-Conférence-repas « TERRA » de Yann Artus Bertrand et« L'Homme et la Nature », DECENTRALISATION GEDINNE

Sur cette belle planète en pleine mutation, l'humanité se questionne : Que deviendrons-nous si nous continuons à détruire la Nature qui nous porte ? De nombreuses espèces d'animaux sont en voie d'extinction... ou déjà disparues.

Et si la prochaine, c'était nous ?

En proposant de renouer avec le respect de la vie sauvage, TERRA se veut une ode à l'espèce humaine, un film humaniste et volontairement positif, pour montrer que l'humanité est encore capable de « revenir à l'essentiel ».

Programme de la journée

Au Ciné-Gedine

9h00 : petit-déjeuner (4€, sur réservation)-10h00 : projection offerte du film

A la salle « La Tannerie

12h00 : conférence-repas : « Les relations entre l'Homme et la Nature » par Paul Gailly, directeur pédagogique de Natagora (6€, sur réservation). Les parties de la conférence alterneront avec les différents plats.

En partenariat avec Graines d'adultes pour un autre demain... a.s.b.l., la Commune de Gedinne, Natagora, Ciné-Gedinne, Des Racines et des Cîmes a.s.b.l. - Infos et réservation par téléphone : 0486 / 65 37 36 - **Tout public**



Vendredi 20 octobre à 20h00

Seul en scène : humour : On the road A

Au sens littéral, Roda est un homme du monde.

Immigré de la deuxième génération, c'est-à-dire, pour certains « plus vraiment comme eux », mais « pas encore tout à fait comme nous ». D'origine libanaise, né au Maroc, Roda a grandi en Guinée, a la nationalité belge et se revendique d'une gueule d'italien pour faciliter ses sorties en boîte. Avec ce spectacle, il joue l'histoire de sa vie avec un humour irrésistible et beaucoup d'autodérision, incarnant à lui seul une vingtaine de personnages, il déconstruit, au passage tous les préjugés.

En partenariat avec l'ASBL la source à Bouillon pour l'expo et l'avant spectacle et avec le conseil culturel de Vresse-sur-семois. Tout public

Billetterie : 10€, 8€ (carte spectacle) , 6,50€ (demandeurs d'emploi et 12-26ans), 3€ (-12ans), 1,25e (article 27)

Samedi 11 novembre : 20h00

Concert chanson française : « Yves Teicher chante Trenet »

Pour interpréter les œuvres peu connues du « fou chantant », un violoniste tout-terrain, capable d'enflammer son public...

La folie douce de la musique tzigane, la virtuosité ébouriffante du soliste classique, l'imagination débordante du jazzman, l'expérience de la route et du voyage, une passion immodérée pour toutes les musiques et un cœur gros comme ça ! Yves Teicher, c'est tout cela à la fois et bien plus encore : une invitation à naviguer par-delà les étiquettes et à balayer, d'un coup d'archet, les frontières absurdes qui réduisent notre plaisir à une mosaïque schizoïde. Ce spectacle suffit à lui seul à vous convaincre que notre homme est un interprète des mots et des notes qui prennent aux tripes.

Tout Public

Billetterie : 10€, 8€ (carte spectacle) , 6,50€ (demandeurs d'emploi et 12-26ans), 3€ (-12ans), 1,25e (article 27)



Vendredi 24 novembre : 20h00

Théâtre sans animaux, de J-M Ribes, par Le théâtre Royal de Forges

Cette pièce jubilatoire, de toutes les audaces, qui se joue de nous et de tous nos repères, vous fera goûter à toutes ces situations cocasses, absurdes, rocambolesques, qui font dérailler le quotidien. Le théâtre royal des forges qui vient de fêter ses 70 ans

nous offre un de ces petits moments délicieux qui prouvent qu'il existe encore quelques endroits où la réalité ne nous referme pas ses portes sur la tête.

Tout public

Billetterie : 10€, 8€ (carte spectacle) , 6,50€ (demandeurs d'emploi et 12-26ans), 3€ (-12ans), 1,25€ (article 27)

Jeudi 30 novembre : 20h00

Ciné-conférence : « Enseignement : une idée folle », en partenariat avec la bibliothèque de Bièvre

Dans le cadre de l'opération « l'école d'hier et d'aujourd'hui » menée par la Bibliothèque Communale de Bièvre, le Centre Culturel, propose un documentaire qui aborde les nouvelles pédagogies alternatives.

Une Idée Folle pose la question du rôle de l'école d'aujourd'hui pour préparer les citoyens aux défis de demain. En cultivant l'empathie, la créativité, la coopération, la prise d'initiative ou encore la confiance en soi et l'esprit critique en parallèle des savoirs fondamentaux.

La projection sera suivie d'une rencontre-débat avec un spécialiste des nouvelles pédagogies et des enseignants.

Billetterie : 5€, 3€ (demandeurs d'emploi et étudiants). **Tout public**

NOUVEAU !!! EXCURSION

1. Pierre Alechinsky : « Les palimpsestes » dans le cadre de la biennale ARTour 2017 (Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de La Louvière) – Visite guidée

Passionné du monde de l'imprimé, Pierre Alechinsky cueille et recueille depuis plus de 60 ans, toutes sortes de papiers aux passés les plus divers. Ecumant les puces et les fonds d'archives, l'artiste les détourne de leur usage initial pour les intégrer avec une extraordinaire liberté dans ses propres créations. Nous découvrirons près de 300 œuvres (peintures, dessins, estampes, livres...) qui mettent en lumière cet aspect inédit de sa démarche.

2. David LaChapelle : photographe et réalisateur américain: « After the deluge » (BAM – Musée des beaux-arts de Mons) – Visite guidée

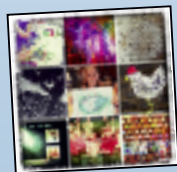
La première partie se concentrera sur les œuvres créées jusqu'en 2007 parmi lesquelles figurent la série Deluge et les œuvres les plus connues qui montrent un univers humain empreint des couleurs et des rayonnements du plastique, marqué par la recherche morbide du plaisir et des excès.

La seconde partie sera consacrée à ses œuvres des dix dernières années : une approche photographique plus conceptuelle par laquelle il exprime son inquiétude au sujet de problématiques écologiques et éthiques, telles que l'exploitation des ressources terrestres ou l'avènement d'un esthétisme extrême, qu'Andy Warhol, son mentor, avait prédit.

Plus de 100 photos exposées dont plusieurs de grand format. Mais encore ... balade au cœur de l'installation urbaine monumentale « The passenger », d'Arne Quinze et enfin la sentinelle de l'Hôtel de Ville que nous ne manquerons pas de caresser car il semblerait qu'il porte bonheur ce bougre de singe !

Départ : Bertrix 7h15 parking du Centre culturel de Bertrix / Bièvre : 7h45 Devant la Commune, 39 A rue de Bouillon 5555 Bièvre 19h15 : arrivée à Bièvre // 19h45 : arrivée à Bertrix

Tarif : 60 euros – Voyage en car, 2 visites guidées, café croissant du matin et repas de midi.



Stages enfants

2 & 3 novembre de 9 à 16h00

M'arts Mots, stage en collaboration avec la bibliothèque communale de bièvre | 2,5-6ans

Créer autour de l'objet livre, inventer des histoires, s'exprimer, s'initier à l'expression artistique et au plaisir du livre. Parce que le livre rend libre...parce que l'art fait grandir...

!!! Maximum 8 enfants!!! **Prix**: 6€/5€ (fratries) par demi-jour soit 24€ /20€ pour le stage, matériel et collation compris.

Garderie de 7h45 à 9h00 et de 16 à 17h30



Ateliers de la rentrée 2017

Intitulé et contenu	Tranche d'âge	Horaire	Prix
« Tripatouille, scraboutchas et Maracas » : atelier d'éveil artistique et musical	2,5 à 5 ans	Mer. 14-16h	100€/an
« Terre et couleurs » : dessins, peinture ou la créativité et la découverte artistique sont les maîtres mots.	6-12 ans	Mer. 14-16h00	150€/an
Comic'troupe 1 : expression corporelle, travail du texte, impro, présence sur scène et confiance en soi.	10-13 ans	Mer. 14-15h00	80€/an
« As de cœur » 1 Eveil musical et chant d'ensemble et danse	6-9 ans	Mer. 14-15h00	80€/an
Comic'troupe 2 : initiation à l'expression corporelle, au travail du corps, du texte, et de la confiance en soi et au groupe.	6-9 ans	Mer. 15 à 16h00	80€/an
« As de cœur » 2 : chant d'ensemble et danse.	10/13ans	Mer. 15-16h00	80€/an

Ateliers Ados et adultes et intergénérationnels

Théâtre ado : stimuler la créativité, libérer le corps, la voix, par le biais de : d'exercices d'impro, de construction de personnage, et création d'un spectacle en fin d'année	14-18 ans	mercredi : 16-18h00	150€/an
« Le plaisir de la comédie » création d'un spectacle : Exercices de théâtre- formation fondamentale de l'acteur et répétition d'une pièce. Assiduité et apprentissage des textes indispensables.	adultes	Judi : 20-22h00	150€/an
De la gravure à la reliure... : Deux ateliers distincts qui se côtoieront et pourquoi pas aboutiront à une création commune. <u>Atelier de gravure</u> : Initiation, expérimentation de différentes techniques : linogravure, monotype etc. <u>Atelier de reliure</u> : Initiation à la reliure de création et de conservation. Réalisation de livres objets, travail de décor du papier.		Séance d'info : 30/09 de 10h à 12h. 6 séances de 9h30 à 16h30, les samedis 14/10, 25/11, 20/01, 3/02, 17/03, 28/04 2018.	35€ la journée.
« Cours d'anglais » : promotion sociale niveau élémentaire (UF3) pour adultes, essentiellement basé sur la communication orale Renseignements et inscriptions Mme Dominique Robinet 0479 81 38 69 (message) ou ILFoP Namur 081 22 19 98.	+ de 15 ans/adultes	Ma. 18h30 à 21h00	80,00 € (25,00 € - 18 ans, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du CPAS).
« Atelier Folk-art, peinture sur bois » : peinture traditionnelle sur bois	adultes	2 mardis / mois 9h30- 12h30	11€ séance
« Atelier Schodduyn » : Céramique, sculpture initiation et expérimentation à la poterie-sculpture-céramique entre réalisme et abstrait, figuratif et contemporain.	+ de 15 ans/adultes	Ve.17-20h	100€/an
« Atelier Schodduyn » : Peinture : acrylique ou huile. Débutants ou confirmés.	+ de 15 ans/adultes	ve. 14- 17h	100€/an

Nos ateliers entendent :

Reprise des ateliers : la semaine du 18 septembre 2017 - **Date limite d'inscription** : le 30 septembre

Prix dégressifs pour les fratries, les personnes inscrites à plusieurs ateliers. Payables par trimestre

Citations du mois

Septembre : "La parole est comme un fil, il ne faut pas la couper par des propos sans intérêt." Massa Makan Diabaté

Octobre : "Le destin n'aime pas qu'on embrouille son fil." Jean Cocteau

Novembre : Du fil et une aiguille pour les femmes. Un fouet et une mule pour le mâle. Voilà le lot des gens qui naissent avec des moyens. Federico Garcia Lorca



Bloc-notes

- Samedi 23 septembre 2017 | 19h30 : Ouverture de saison | expo | concert : Tout public
- Dimanche 15 octobre 2017 : Ciné-Conférence-repas « TERRA » de Yann Artus Bertrand et « L'Homme et la Nature », DECENTRALISATION GEDINNE
- Vendredi 20 octobre à 20h00 : Seul en scène : humour : On the road a
- Samedi 11 novembre : 20h00 : Concert chanson française : « Yves Teicher chante Trenet »
- Vendredi 24 novembre : 20h00 : Théâtre | Théâtre sans animaux, de J-M Ribes, par Le théâtre Royal de Forges
- Jeudi 30 novembre : 20h00 : Ciné-conférence : « Enseignement : une idée folle », en partenariat avec la bibliothèque de Bièvre

La générosité de tout ce petit monde a atteint presque 1500 € versés à Père Victor afin de subvenir à certains besoins de cette école dépourvue de moyens.

Grâce aux écoliers du grand BIEVRE, 960 écoliers congolais - d'âge similaire à eux - vont bénéficier d'un peu de fournitures scolaires de base pour entamer l'année scolaire 2017-2018.

Un immense MERCI au Directeur d'écoles, aux enseignants, aux écoliers, à la population, pour cet enthousiasme et ce soutien important et constant aux actions de Père Victor.

Implantation de Bièvre



A NAOME, la forte pluie a empêché les enfants de se mettre en route. Ce temps a été mis à profit pour découvrir en photos la vie en milieu rural au Congo et les différents projets entrepris par Père Victor depuis l'année 2000 (culture dans les champs - enfants parcourant à pied de nombreux kilomètres pour se rendre à l'école et classes très peuplées - école d'alphabétisation de femmes adultes - culture de l'oignon par les jeunes - encadrement de jeunes par le sport, équipes de football - sciage d'arbres et planches à la tronçonneuse - ingéniosité pour transformer un vélo en chaise roulante pour moins valide etc.....)



**Action Solidarité Père Victor asbl - n° entr. 551.951.279 –
siège social: rue des Witays, 8 – 5555 BIEVRE - compte bancaire BE65 96108124 7696**

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Club de Lecture

Le 2 juin dernier, le club de lecture se réunissait pour la dernière fois de l'année scolaire !

La bibliothèque remercie tous les membres de son club de lecture pour leur participation et surtout pour l'énergie et la bonne humeur qu'ils ont mobilisées dans le partage de leurs expériences de lecture.



Rendez-vous à la rentrée !

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, nous nous retrouverons – toujours le vendredi à 18h à la bibliothèque – aux dates suivantes :

- 27/10/2017
- 17/11/2017
- 8/12/2017
- 19/01/2018
- 23/03/2018
- 4/05/2018
- 15/06/2018



Nous rappelons que toute personne qui souhaite rejoindre le club est la bienvenue et peut, pour plus d'informations, s'adresser à la bibliothèque par téléphone au 061/239.672 ou par e-mail via l'adresse sarah.lambot@bievre.be.

Lecture-spectacle 17/10/17 à 20h

Sorti en 1982 du **Conservatoire Royal de Bruxelles** avec le premier prix d'interprétation, **Xavier Dumont** s'est, depuis, produit sur de nombreuses scènes belges et françaises.

Soucieux de donner une **dimension sociale** à ses prestations, il donne également des ateliers théâtre en milieu psychiatrique et lit à haute-voix en maisons de retraite.

Enfin, l'artiste se produit depuis quelques années dans le cadre de « **lectures-spectacles** » lors desquelles il partage avec son auditoire sa passion des lettres via une sélection d'extraits choisis.



Le mardi 17 octobre, Xavier Dumont se produira à la bibliothèque de Bièvre et ce, dès 20h.

Renseignements & inscriptions par téléphone au 061/239.672 ou par e-mail via sarah.lambot@bievre.be

Séance de contes 18/11/17 à 10h30



Samedi 18/11/2017
10h30
Bibliothèque de Bièvre

Séance de contes à destination des tout-petits (0-3 ans)

Grâce à sa boîte à couture, **Dominique Parmentier** emmènera votre enfant à la découverte de l'univers de la lecture.

Au programme de cette animation à la bibliothèque : doudous, comptines & petites histoires !

Réservation par mail (sarah.lambot@bievre.be) ou par téléphone (061/239.672.) – Places limitées !

PAF : offert



Exposition « Histoire des écoles de la commune de Bièvre »
 L'histoire des écoles de la commune de Bièvre est le prochain thème de l'exposition présentée par le Centre de documentation historique. Cette exposition sera visible du 11 novembre au 23 décembre au Centre culturel de Bièvre. Lors de cette manifestation, le public pourra replonger dans l'enseignement d'antan, à l'aide de vieilles photographies, cartes postales, documents d'archives et objets divers. Dans ce cadre, un livre richement documenté sera publié.

Vernissage de l'exposition : 10 novembre à 18h30.
 Exposition visible du 11 novembre au 23 décembre. Tous les jours de 9h à 17h, sauf le vendredi jusque 16h. Sur réservation le samedi matin. Fermée les dimanches.

OFFICE DU TOURISME

La Balade pique-nique du 2 juillet à Monceau : les paysages et les produits locaux de la région de Bièvre.

Trois parcours ont été proposés au départ de Monceau.



Les deux premiers familiaux de 5 ou 10 km et un dernier, plus sportif, de 13 km guidé par Monsieur Arsène Dion. Un peu avant la fin de la balade, les participants ont été accueillis par différents producteurs locaux pour déguster un pique-nique bien de chez nous.



Au même endroit, de nombreuses animations gratuites se sont déroulées durant tout l'après-midi : waterballs, grimpe alternative, jeux en bois géants, clown sculpteur de ballons, initiation à la pêche, château gonflable, animation musicale Journée organisée par l'ADL et l'Office du Tourisme



Office du Tourisme de Bièvre

Rue de Bouillon 39b, 5555 Bièvre
 Tél : 061/29.20.92

tourisme.bièvre@proximus.be

Responsable : Marie DEVOGHEL

Mercredi : 08h30-12h30
 Jeudi : 08h30-12h30 et 13h30-17h30
 Vendredi : 08h00-12h00 et 13h00-17h00



FÊTE DES BELGES

Fête des Belges - 2^{ème} édition -

Pari réussi pour l'équipe organisatrice de la "Fête des Belges" qui a réuni un très large public ce vendredi 21 juillet sur la place de l'Europe à Bièvre.

La fête nationale a débuté avec le traditionnel Te Deum suivi de l'apéritif offert par la commune de Bièvre. À l'heure du midi, les tables étaient littéralement prises d'assaut par les 160 personnes inscrites pour un repas composé d'une assiette du terroir.

Les enfants s'en sont donnés à cœur joie dans les attractions foraines tandis que Sylvain chanteur, grâce à son répertoire à succès des années 60-70 faisait danser le public. Une bonne humeur contagieuse qui a atteint son apogée avec les chants du terroir entonnés par quelques interprètes locaux ;-)



Même si la réussite de cette journée fut favorisée par un beau temps exceptionnel, il convient de souligner le dynamisme ainsi que la bonne humeur des bénévoles de l'Office du Tourisme, de la Jeunesse de Bièvre ainsi que tous ceux qui se sont retroussés les manches pour faire de cette journée un succès !



La fête nationale s'est terminée en apothéose avec le lâcher de lanternes aux couleurs nationales à la tombée de la nuit, suivi un grand feu d'artifice musical d'un concert Jad'Is et du bal. Cette fête des Belges a réuni toutes les générations dans une ambiance conviviale.

Vinciane ROLIN
 Présidente de l'Office du Tourisme
 Echevine des loisirs

ZONE DE POLICE HOUILLE-SEMOIS



Fin juin, en partenariat avec la Ligue Alzheimer, le Parquet, la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale et les services fournissant une aide et des soins à domicile (aides familiales, CPAS, ...), votre Zone de Police a adhéré au projet « Seniors à Domicile ». Ce projet s'adresse aux personnes âgées développant des troubles cognitifs (maladie

d'Alzheimer, démence, ...) et qui continuent à vivre à leur domicile. Une des conséquences de ces maladies est la déambulation du malade avec un risque de se perdre.

Dans un tel cas de figure, la police est appelée pour rechercher la personne âgée. Pour les policiers, cette intervention revêt, dès les premiers moments, un caractère inquiétant vu l'état de vulnérabilité de la personne à rechercher.

Le projet « Seniors à Domicile » permet, au malade (dans la mesure du possible), à ses proches, aux différents services intervenant à domicile de remplir une fiche identitaire très détaillée de la personne à risque. Ce document est stocké à divers endroits. Un exemplaire, au moins, restera au domicile du senior. Nous conseillons de le stocker dans une boîte au réfrigérateur car la majeure partie des habitations en disposent et c'est un endroit facile d'accès.

Si la personne âgée disparaît, la police, lors de son intervention, disposera ainsi immédiatement d'un descriptif complet et détaillé de la personne à rechercher. Cela permettra de gagner un temps précieux pour débiter rapidement les recherches.



Ce projet vous intéresse, vous souhaitez plus d'informations ?

Vous trouverez sur notre site internet www.police.be/5310 une vidéo présentant le projet.

Pour obtenir la fiche identitaire à compléter, vous pouvez la télécharger sur notre site, sur celui de la ligue Alzheimer www.alzheimer.be ou contacter au niveau de notre Zone de Police : Stéphanie GERARD au 061/24.24.11.

Harcèlement scolaire : aide ?

Ces dernières années, se développent au sein des établissements scolaires des phénomènes de harcèlement. Cela se caractérise par « une conduite inadaptée d'un élève envers un autre avec une intention de nuire, la répétition des faits dans la durée et le déséquilibre des forces (un ou des élèves qui dominent ET un ou des élèves qui sont dominés) »

Voici deux numéros gratuits pour aider et soutenir les victimes et leurs proches de ce type d'agissements :

Pour les parents : 0800/95.580

Pour les enfants : 103



Brochure « Harcèlement à l'école, à qui en parler ? » éditée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Comité des Elèves Francophones

Marre des appels commerciaux intempestifs ?

En inscrivant votre numéro de téléphone sur le site www.ne-m-appellez-plus.be, les entreprises et organisations enlèvent votre numéro et votre nom de leur liste. Cette démarche vous permet donc de limiter les appels visant à promouvoir des services ou des produits.



BEP

Campagne 2017 de collecte de pneus de couverture de silo Modalités pratiques

De nombreux agriculteurs possèdent des stocks de pneus usés qu'ils ont utilisés pour la couverture de silos, dont ils n'ont plus l'utilité et dont il est difficile de se défaire. Ces pneus sont parfois stockés dans des conditions non adaptées et génératrices d'effets néfastes sur l'environnement.

BEP Environnement (Intercommunale de gestion des déchets ménagers en Province de Namur), en collaboration avec l'asbl RECYTYRE (organisme de gestion des pneus usés en Belgique), leur propose de participer à la campagne de collecte des pneus de silos qui se tiendra du 16 octobre au 1er décembre 2017.

Cette campagne, partiellement financée par RECYTYRE, permettra aux agriculteurs de se défaire de leurs pneus usés, de manière légale et à faible coût. Ce service est réservé uniquement aux pneus « déjantés » de tourisme (voitures), vidés de tout corps étrangers tels que ferrailles, terre, gravier, ciment,...

Un maximum de 500 pneus sera accepté par exploitation.

Il est important de noter que cette campagne devrait être la dernière financée partiellement par Recytyre.

4 sites sur la Province de Namur seront accessibles aux agriculteurs pour déposer leurs pneus dont :

Centre de transfert de Gedinne-Malvoisin

Adresse du site : Route de Bouillon à 5575 Gedinne (Malvoisin)

Heures d'ouvertures : le lundi, de 13h00 à 15h30

Du mardi au vendredi de 08h00 à 15h30

Votre contenant a-t-il un poids approprié pour la collecte des déchets ?

Vous êtes-vous déjà demandé combien de kilos de déchets un ouvrier de collecte pouvait-il soulever sur une journée de travail ? Selon le type de collecte, un homme peut porter en moyenne 3 tonnes de sacs PMC, 8 tonnes de papiers-cartons ou 10 tonnes de déchets ménagers résiduels par jour !

Évidemment, on ne soulève pas cela d'un coup ! Mais en additionnant tous les déchets collectés sur une journée, on arrive à ces quantités. Ajoutons aussi le fait de devoir marcher – pour ne pas dire courir – derrière le camion et vous obtenez un métier très physique !

Y a-t-il un poids maximum à ne pas dépasser ?

Pour la sécurité et la santé des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons **ne doit pas dépasser 15 kg**. Une campagne de sensibilisation va bientôt être menée à l'aide d'auto-collants rouges tels que celui-ci :



Le but est de sensibiliser les citoyens à respecter le poids maximum du contenant à déchet (sac payant pour les déchets ménagers résiduels, caisse en carton ou liasse ficelée pour les papiers-cartons).

Que faire si mon contenant dépasse le poids maximum ?

Veillez répartir vos déchets dans plusieurs contenants réglementaires en veillant à ce qu'ils ne dépassent pas le poids maximum de 15 kg.

Plus d'infos sur les dates de collecte : Téléchargez l'appli Recycle!

Plus d'infos sur le tri : www.bep-environnement.be

ACCÈS AUX RECYPARCS POUR LES PME

Depuis le 1er juin 2017, les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent déposer une grande partie de leurs déchets dans les recyparcs de Wallonie. Cette mesure reprise dans la Déclaration de Politique Régionale vise à offrir aux PME une alternative supplémentaire pour évacuer et trier leurs déchets.

UN NOUVEAU DÉFI

Le réseau des 213 recyparcs wallons est le premier outil de collecte des déchets ménagers en Wallonie. 50% du flux total des déchets des ménages wallons sont récupérés grâce à ceux-ci. L'accueil généralisé des flux supplémentaires issus des PME constituait donc un nouveau défi pour les Intercommunales de gestion des déchets.

EN PRATIQUE

Matières	Coût
Déchets verts	12 €/m ³
Bois	12 €/m ³
Inertes	36 €/m ³
Encombrants (y compris Encombrants non incinérables, Verres plats, Plastiques durs)	36 €/m ³

Vous êtes un professionnel (PME, Commerçant...)? Vous avez désormais accès dans les recyparcs de BEP Environnement avec les déchets issus de votre activité professionnelle.

Vous avez accès aux recyparcs de Beauraing, Cerfontaine, Ciney, Couvin et Fernelmont les mercredis de 9h à 17h, jeudis de 9h à 17h et vendredis de 9h à 12h.

Les matières suivantes sont autorisées et payantes

Les matières suivantes sont interdites : huiles moteur usagées, déchets dangereux (comportant un pictogramme de dangerosité ou assimilés aux déchets spéciaux des ménages tels que peintures, aérosols...) et déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment.

Concrètement, le paiement se fait anticipativement. A chaque dépôt payant, le coût du dépôt est décompté de la provision. Un professionnel peut déposer des déchets tant que le montant de sa provision le lui permet. Dans le cas contraire, le dépôt lui sera refusé.

QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE ?

1. faire une demande d'accès à l'aide du formulaire en ligne disponible sur www.bep-environnement.be ;
2. effectuer un prépaiement de 100€ minimum en mentionnant en communication le numéro d'identifiant que aurez reçu par e-mail (lors de votre demande d'accès)
3. vous présenter dans un recyparc, muni du code-barres que vous aurez reçu par e-mail (après validation de votre paiement)

COORDONNÉES BANCAIRES

Nom BEP Environnement
Compte BE37 0910 1976 8528
Montant 100 euros (minimum)
Communication votre identifiant + « Accès PME »

REMARQUES IMPORTANTES

- Les apports sont limités à 1m³ par jour, tous types de déchets confondus
- Un forfait de 10 € par paiement est automatiquement décompté de la provision
- La communication de votre paiement bancaire doit être rigoureusement respectée
- La présentation du code-barres est indispensable lors de votre passage dans le recyparc

UN NOUVEAU TRI DANS LES RECYPARCS : LES PLASTIQUES DURS

Depuis le 1er janvier 2017, 8 recyparcs (Doische, Naninne, Ohey, Sombreffe, Bièvre, Héron, Cerfontaine et Ciney) collectent séparément les plastiques durs des déchets « encombrants ».

Un premier bilan nous permet de constater que plus de 117 tonnes de plastiques durs ont été collectées dans ces différents recyparcs durant les 4 premiers mois de l'année 2017. Parallèlement, pendant la même période, une diminution de 40 tonnes de déchets encombrants a été constatée.

LES PLASTIQUES DURS, C'EST QUOI ?

On entend par plastiques durs : les meubles de jardins, les jouets, les stores extérieurs en plastiques durs, les conduites, les châssis (sans vitre), les gouttières en PVC, les plaques de polycarbonates, les cintres. La liste complète se trouve dans le nouveau guide pratique des recyparcs (disponible dans tous les recyparcs ou sur notre site www.bep-environnement.be).

VERS UNE GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE DES PLASTIQUES DURS

A la lecture de ces chiffres encourageants, BEP Environnement désire généraliser la collecte des plastiques durs dans tout son réseau de recyparcs en 2017. C'est pourquoi, les parcs de Couvin, Malonne, Beauraing, Assesse, Fosse la Ville, Viroinval et Gedinne se sont vu équipés dernièrement d'un conteneur dédié à cette nouvelle matière. Les autres recyparcs seront progressivement équipés durant le deuxième semestre 2017.

TROUVER LES MEILLEURES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Ce nouveau tri sélectif des déchets de plastiques durs est le résultat d'une recherche permanente de filières de recyclage. La séparation des plastiques durs des encombrants permet un recyclage de près de 55 % du flux qui serviront à la construction de nouvelles pièces en plastique. Les 45 % restant suivront la voie de la valorisation énergétique.



CONTRAT DE RIVIÈRE

AVIS AUX RIVERAINS D'UN COURS D'EAU

Un message des Contrats de rivière Lesse et Semois-Chiers ASBL



Vous occupez un terrain en bordure de cours d'eau ou êtes propriétaire d'un étang alimenté par un ruisseau et vous envisagez de réaliser des travaux ?



Que pouvez-vous faire ?

Tout d'abord, rappelons que les cours d'eau en Wallonie sont répartis en différentes catégories :

1. Les cours navigables gérés par le Service Public de Wallonie (SPW),
2. Les cours d'eau non navigables :
 - > Classés :
 - de 1ère catégorie sont gérés par le SPW,
 - de 2ème catégorie sont gérés par la province,
 - de 3ème catégorie sont gérés par la commune, sous tutelle provinciale.
 - > non classés : sauf convention ou acte contraire, l'entretien d'un ruisseau non classé incombe, selon le Code civil (articles 640 et suivants), au propriétaire du fonds sur lequel il

s'écoule. Si celui-ci est mitoyen entre deux propriétés, l'entretien incombe pour moitié à chaque riverain. En règle générale, tout ce qui n'est pas classé est considéré comme non classé (source, ruisseau, ..).

Pour savoir à quelle catégorie appartient le cours d'eau qui vous concerne, vous pouvez :

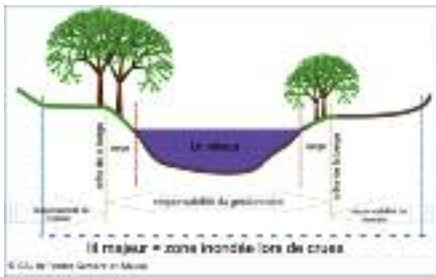
- **contacter votre administration communale ou les Contrats de rivière,**
- **consulter le site :**
<http://environnement.wallonie.be/cartosig/atlascenn/>

Quels que soient les travaux que vous souhaitez entreprendre, contactez préalablement :

- pour les cours d'eau non navigables de 2ème, 3ème catégorie et non classés : la Cellule cours d'eau du Service provincial "Voiries, Cours d'Eau et Environnement" : 081/776.738 ou service.technique@province.namur.be
- pour les cours d'eau de 1ère catégorie, la Direction des Cours d'Eau Non Navigables: 081/71.53.71 ou 084/37.43.32
- pour les cours d'eau navigables, la direction des voies hydrauliques: 082/22.59.70

Quelques règles de base à savoir :

- Toute modification du relief du sol ainsi que toute construction (pont, passerelle, étang,...) nécessitent un permis d'urbanisme.
- Il est interdit d'obstruer un cours d'eau ou d'y introduire des objets pouvant entraver le libre écoulement des eaux.
- Il est interdit de planter des résineux à moins de 6 mètres d'un cours d'eau.
- Le long des cours d'eau classés, les haies et arbres (autres que hautes-tiges) seront plantés à 0,50 mètre de la crête de berge. Les hautes-tiges seront plantés à 2 mètres de la crête de berge.
- Il est interdit de dégrader ou d'affaiblir, de quelque manière que ce soit, les berges, le lit ou les digues d'un cours d'eau.
- Il est interdit de labourer, de herser, de bêcher ou d'ameublir d'une autre manière la bande de terre d'une largeur de 0,5 mètre, mesurée à partir de la crête de berge du cours d'eau.
- Aucun dépôt (y compris les tontes de pelouse) ne peut être fait dans une zone située à moins de 5 mètres de la crête des berges.
- Les pesticides ne peuvent être utilisés à moins de 6 mètres de la crête de berge.
- A cela, il faut ajouter les prescriptions générales et particulières prévues dans les sites Natura 2000.



Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec votre commune, les Contrats de rivière ou le gestionnaire du cours d'eau.

UN PETIT BOUT D'HISTOIRE

Une belle histoire qui nous conduit au camp des Marcassins à Bellefontaine

Pendant la dernière guerre, une organisation de bienfaisance fut créée par les secrétaires généraux qui géraient notre pays à la place du gouvernement en exil à Londres. Elle s'appelait « Secours d'hiver ». Cette initiative avait été encouragée par les Allemands. Elle devait réguler l'aide aux plus démunis et aider les gens en détresse. Le « vrai » gouvernement ne l'a pas vraiment reconnu. En fait, les gens s'en méfiaient car ce n'était pas très clair.

Les gens de nos campagnes avaient été sensibilisés à ce sujet. Les époux Arsène Istace Monin de Bellefontaine auraient voulu accueillir des enfants défavorisés de la capitale, mais ne voulaient pas passer par ces Secours d'hiver qui vous envoyaient parfois n'importe qui. Ils avaient une fille qui était religieuse et enseignait à Bruxelles. Ils lui firent part de leur désir. Justement à son école, elle avait une petite fille, Emerence, dont la maman était méritante. Veuve à 34 ans, elle élevait seule ses 3 enfants. Ceux-ci avaient besoin d'une bonne alimentation mais hélas, ce n'était pas possible.



C'est ainsi que le 28 février 1941, Emerence, 8 ans, débarqua à Bellefontaine, à la dernière maison en allant vers Monceau. Peu de temps après, sa sœur, Jeanine, 12 ans, arrivait chez les époux Michel Dury toujours à Bellefontaine. Elles allaient y rester toute la guerre. Elles allèrent donc à l'école chez Xavier Grandjean et s'intégrèrent parfaitement dans leur village d'adoption.

Fin 1942, la résistance s'organisait. On ne parlait pas trop devant les enfants, mais ceux-ci pouvaient rendre de grands services. Un beau jour, Hubert Michel demanda à Jeanine de porter une « chaudronnette » de lait à l'entrée du bois sur le chemin qui va du monument de Saint Furcy vers Orchimont. C'était pour un vieux monsieur qui habitait une petite maison à l'entrée du bois. Jeanine s'exécuta et chaque jour, elle allait déposer et reprendre une cruche de lait à un endroit précis. Elle ne voyait jamais personne.

En fait elle ravitaillait le camp des Marcassins établi dans les petits sapins sur ce chemin non loin d'un rocher où les gens s'étaient cachés en 1914. On lui a expliqué après la libération qu'il y avait là quelques cabanes de bois bien dissimulées dont une chapelle. C'était au début plutôt des étrangers qui occupaient les lieux. Il y avait notamment un juif du nom de Paul. Un certain Molitor, maquisard blessé lors d'une escarmouche sur la Semois est venu s'y réfugier (conduit par Hubert Michel) et a été soigné par le docteur Serckx de Gedinne. Les SS de Charleville étaient venus à sa poursuite et avaient pris des otages au village et les avaient emmenés à Vresse pour interroger.

En 1944, un autre camp fut encore aménagé dans le même coin, mais sur le chemin qui va à Petit-Fays.

Après la guerre, tout rentra dans l'ordre. Mais les petites filles devenues grandes, se marièrent et rachetèrent la maison Istace en 1967. Elle a depuis été revendue.

C'est Emerence Cléris qui m'a raconté cette belle histoire. Elle vit aujourd'hui à Gedinne mais Bellefontaine est resté bien présent dans son cœur. Merci de son témoignage et pour la photo de la chapelle.

Yvon Barbazon



UTAN



Le mercredi 25 octobre 2017 à 15h00 au Centre Culturel
L'Espagne atlantique
 De la Galice aux Asturies et Pays basque espagnol
 Par R.Bosmans - journaliste et professeur

Le mardi 14 novembre 2017 à 15h00
 au Centre Culturel
 « Les secrets et les beautés de l'automne »
 Par Richard Bergen-professeur à l'ULG



Le mardi 12 décembre 2017 à 15h00 au Centre Culturel
 « L'Energie et la société »
 Par Damien Ernst, ingénieur et professeur à l'ULG

Wallon : Chaque mardi après-midi de 14h à 17h00- en octobre- avec L.Mahin et les Walloneux ! A binto !!

La rentrée de l'UTAN s'accompagnera du règlement de votre cotisation (12 euros) - Merci pour votre soutien

Contact : Mady D'Orchimont : 061/51.11.65
mady.dorchimont@skynet.be



AGENDA

Septembre

- ◆ **22 > 24/9 – Petit-Fays** – Kermesse – Info : 0478/17.94.04 – 061/61.15.01

Octobre

- ◆ **3/10 – (5555) Bièvre** – Cours de Wallon de 14h à 17h au Centre Culturel avec Lucien Mahin. Gratuit Info : 061/51.11.65
- ◆ **6/10 – (5555) Bièvre** – Réunion mensuelle du club orchidophile Namur-Ardenne à 20h à la salle du Patro
hbergeret@hotmail.com – orchideesbievre.be
- ◆ **6 > 9/10 – (5555) Graide** – Kermesse d'octobre. Le 6 : tournoi de Beer-pong et bal à 20h. Le 7 : bal à thème à 22h.
Le 8 : apéritif à 10h30, football à 15h, dégustation de bières spéciales à 18h et bal en soirée. Le 9 : souper de la fête et bal. Payant : Beer-pong : 20€, bal à thème : 5€, souper : 12€ / – Info : 0475/63.83.86
- ◆ **7/10 – (5555) Bièvre** Promenade guidée de Laforêt à Gros-Fays
 Tous les 1er samedi du mois de mars à novembre : promenade guidée de 15km «D'un plus beau village à l'autre» entre Laforêt et Gros-Fays.Départ à 9h45 à l'église. Retour vers 17h. Gratuit (sauf petite restauration et transport en bus) Info : 0476/24.92.38 Inscription obligatoire jusqu'à la veille 20h.
- ◆ **10/10 – (5555) Bièvre** – Cours de Wallon de 14h à 17h au Centre Culturel avec Lucien Mahin. Gratuit – Info : 061/51.11.65
 Kermesse de Naomé
- ◆ **13-16 octobre – (5555) Naomé** Kermesse d'automne
- ◆ **14/10 – (5550) Laforêt** – Promenade guidée dans le cadre du WE du Bois «D'un plus beau village à l'autre : Laforêt et Gros-Fays à travers bois». Départ à 9h45 à l'église. Retour vers 17h.

Inscription obligatoire jusqu'à la veille 20h. Gratuit (sauf petite restauration et transport en bus)

- ◆ **17/10 – (5555) Bièvre** – Cours de Wallon de 14h à 17h au Centre Culturel avec Lucien Mahin. Gratuit– Info : 061/51.11.65
- ◆ **24/10 – (5555) Bièvre** – Cours de Wallon de 14h à 17h au Centre Culturel avec Lucien Mahin. Gratuit – Info : 061/51.11.65
- ◆ **27/10 – (5555) Bièvre** - Bibliothèque communale - Club de lecture sur le thème de la littérature anglaise
- ◆ **31/10 – (5555) Bièvre** – Cours de Wallon de 14h à 17h au Centre Culturel avec Lucien Mahin. Gratuit– Info : 061/51.11.65

Novembre

- ◆ **3/11 – (5555) Bièvre** – Réunion mensuelle du club orchidophile Namur-Ardenne à 20h à la salle du Patro / – Info : 0476/65.38.25 – hbergeret@hotmail.com – orchideesbievre.be
- ◆ **4/11 – (5555) Bièvre** Promenade guidée de Laforêt à Gros-Fays
 Info : 0476/24.92.38 Inscription obligatoire jusqu'à la veille 20h.
- ◆ **3 > 5/11 – (5555) Bièvre** – Fête de novembre– Info : 0471/28.58.79
- ◆ **19/11 – (5555) Gros-Fays** – Marché de Noël / Kerstmarkt
 Info : 0493/07.71.73

Décembre

- ◆ **1/12 – (5555) Bièvre** – Réunion mensuelle du club orchidophile Namur-Ardenne à 20h à la salle du Patro– Info : 0476/65.38.25 – hbergeret@hotmail.com – orchideesbievre.be
- ◆ **08/12 – (5555) Bièvre**- Bibliothèque communale- Club de lecture sur le thème du roman contemporain américain (de 18h à 20h00)
- ◆ **16/12 – (5555) Petit-Fays** – Petit Marché d'hiver. De 14h à 21h. Gratuit– Info : 0497/25.30.77
- ◆ **19/12 – (5555) Bièvre** – Collecte de sang au Centre Culturel de 15h à 19h30 /– Info : 061/58.88.66
- ◆ **22/12 – (5555) Bièvre** – Marché de Noël. A partir de 15h sur la place de l'Europe. Producteurs locaux et animations en journée /– Info : 061/29.20.92

FONDATION CHAIDRON

Programme de la manifestation Léon Frédéric



Evènements	Lieux	Dates
Exposition-rétrospective : Le peintre Léon Frédéric à Nafraiture	Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse	26 août - 08 octobre Vernissage le 01 septembre 18h-20h
Inauguration de la stèle	Place du village de Nafraiture	01 octobre 11h30
Exposition des enfants : Peindre à la manière de Léon Frédéric	Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse	07 & 08 octobre

ASBL « LA FOURMILIÈRE » COLLECTE D'ENCOMBRANTS

La Commune de Bièvre et l'Asbl « La Fourmilière » de Gedinne sont heureux de vous annoncer leur collaboration pour la collecte d'encombrants en vue de leur réemploi.

Veillez prendre connaissance ci-dessous des différentes facilités qui seront mise en œuvre afin de vous assurer un service de qualité :

- La Fourmilière, association de services aux personnes basées sur le réemploi et dont l'objectif principal est la création d'emplois, collecte sur le territoire de la commune de Bièvre tout article réutilisable proposé par les particuliers et se rend au domicile de ceux-ci à leur demande.
- Le planning de chargement est établi par la Fourmilière en concertation avec le particulier donneur et tient compte des livraisons effectuées chez des particuliers sur le même territoire.
- Elle assure ainsi aux habitants de Bièvre un service sur mesure dans le but de permettre à tout un chacun d'opter pour la réutilisation, de réduire ses déchets, de s'équiper et de se meubler à moindre coût.
- Les habitants ont également la possibilité d'être aidé pour le montage des articles achetés à l'asbl moyennant un tarif social.
- Les articles s'avérant malgré tout inutilisables seront triés dans un souci de recyclage maximum. La partie non recyclable sera évacuée vers le parc à conteneurs.
- Lors des collectes de jouets et de vélos organisées par le BEP Environnement, la Fourmilière récupère les articles déposés au parc à conteneurs de Gedinne et de Bièvre. Après vérification et nettoyage, ces articles sont mis à disposition de la clientèle à un prix modique.
- L'ensemble du travail est réalisé par le personnel de l'asbl et des travailleurs en contrat de réinsertion socioprofessionnelle dont plusieurs de Bièvre.

Asbl « La Fourmilière » - Rue de Robio, 11 - 5575 GEDINNE

Tél: 061/58.9518 Fax : 061/48.01.49

www.lafourmiliere.netinfo@lafourmiliere.net

SERVICE DES PENSIONS

Horaire de la permanence :

Tous les **troisièmes mercredis de chaque mois, de 14 h 30 à 15 h 30**, dans la salle du Conseil Communal (rez-de-chaussée), un spécialiste de l'administration des pensions se tient à votre disposition pour toutes vos demandes à ce sujet : calcul des pensions, formalités à remplir pour introduire une demande, ...

GUICHETS ENERGIE WALLONIE

Après une pause estivale, le Guichet Energie Wallonie de Philippeville reprend ces permanences décentralisées dès septembre, les 4èmes jeudis du mois à l'Administration communale de 9h00 à 12h00.



SANTÉ

Maison du Diabète

Les consultations infirmières et diététiques ainsi que les activités des Maisons du diabète sont là pour aider les personnes diabétiques et leur famille à **comprendre le diabète et mieux vivre avec**.



La Maison du diabète la plus proche de chez vous :

BIEVRE – Rue de la Gare, 3

Rendez-vous via le numéro unique: 084/41 10 00 en semaine de 9h à 13h

DON DE SANG



Prochaines collectes de sang à Bièvre :
Centre Culturel Rue de Bouillon 39 à Bièvre
• **Le vendredi 20/10/2017**

Carrefour market



Votre supermarché
à **Bièvre**

Horaires : de 8h30 à 19h du lundi au samedi
Les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h30
Tél. 061/51.11.39 - Fax 061/51.19.54



**ACTION FIDÉLITÉ
À DÉCOUVRIR**

**Le spécialiste des produits frais
dans votre région**

► Rayon boucherie

- Un vaste assortiment pour plus de choix
- Un assortiment saisonnier
- Une qualité et une fraîcheur garanties 
- Une baisse de prix permanente de **10% à 15%**



rue de Boullon, 106 à 5555 Bièvre

Cabriole chaussures

Tél. 061 58 99 09

Nettoyage à sec

17, Rue de Charleville
5575 GEDINNE



BELAMY & BABYBOTTE



NEWDRESS



GABOR



PATAUGAS




Pensez à nos collections confort...

WWW.WALLUX.COM/CHAUSSURES-CABRIOLE-GEDINNE

Châssis - Vérandas **BOUHEZ**



Rue de Moha 25
5555 Bièvre

061 216 774 - 0495 242 143
rbouhez@yahoo.fr 

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.



*Une chaleur
d'avance!*



Depuis plus
de 75 ans

Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be